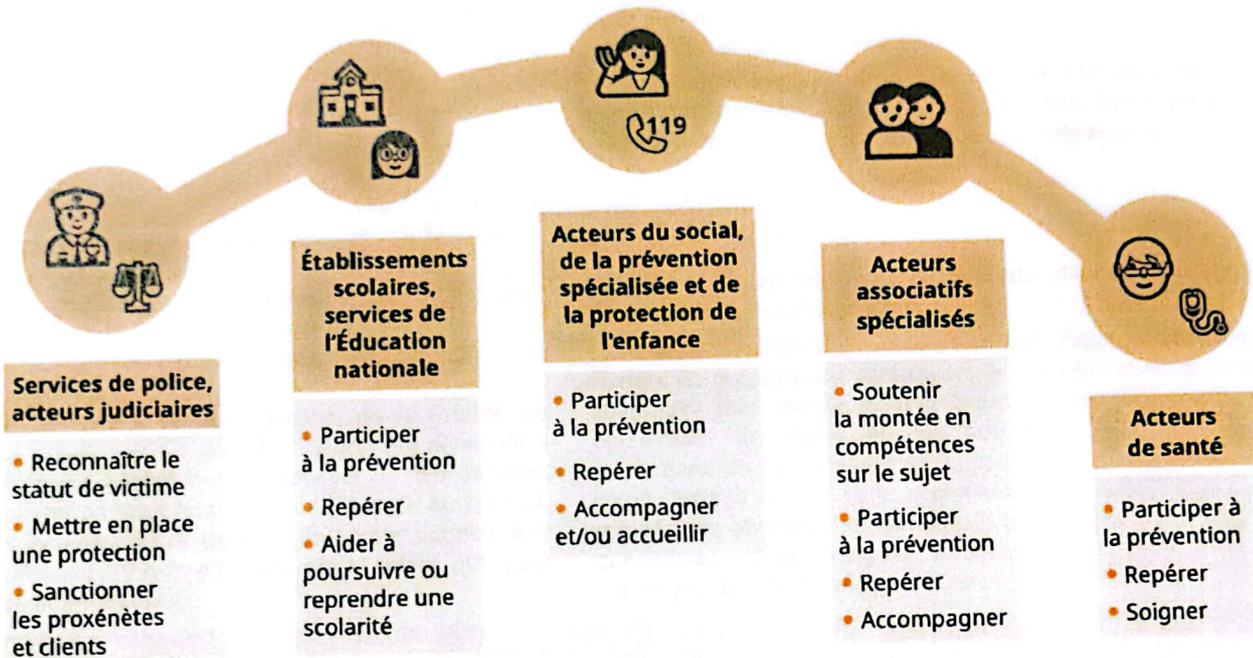


ACCOMPAGNER LES MINEURS VICTIMES DE PROSTITUTION

Protéger durablement un adolescent de la prostitution ne se limite pas à l'extraire de l'endroit où il est prostitué : il s'agit d'accompagner un processus de rétablissement, avec souvent une prise de conscience progressive, des allers-retours et des phases de régression. Ce rythme étant propre à chacun, il n'existe pas de solution de protection unique, applicable à tous et à tout moment du parcours. La prise en charge nécessite un réseau partenarial large et le recours à plusieurs modalités d'accompagnement.

Les principaux acteurs



Les temporalités

La problématique prostitutionnelle demande d'accepter que l'adolescent évolue de façon progressive, et en même temps de répondre présent quand il demande de l'aide.

Trois moments-clés :

- Installer la relation** : chercher à établir un lien de confiance et protéger l'enfant à la mesure de ce qu'on peut.
- Gérer l'urgence** : intervenir en réduction des risques (en invitant l'adolescent à se reconnecter avec son corps, sa fatigue, ses envies autres), proposer du dépistage ou des soins, organiser des mises à l'abri, etc.
- Repérer de possibles « moments de bascule »**, où l'adolescent est plus ouvert à des perspectives alternatives à la prostitution.
- Amorcer un travail de réparation** qui permettra à l'enfant de percevoir la violence, de comprendre pourquoi ils se met en danger, et de s'investir progressivement dans des projets (de soin, scolaires, d'insertion...) à l'écart du milieu de violence et d'exploitation.

Pour approfondir le sujet, le dossier thématique *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution Volet 1 (2021) et Volet 2 (2022)*, est disponible sur le site de l'ONPE : <https://www.onpe.gouv.fr/publications>

4 verbes-clés pour accompagner

**RÉHUMANISER**

Il est avant tout nécessaire de prendre le contrepiéd de la cho-sification de l'adolescent (objet sexuel et objet d'exploitation dans la prostitution). Cela passe par :

- le considérer et lui renvoyer qu'il ne se résume pas à sa pratique prostitutionnelle ;

- ne pas le projeter trop vite dans un monde et des préoccupations d'adulte, malgré la prostitution qui vient « faire écran » à l'enfance ;
- reconnaître la spécificité de chaque mineur, dont l'histoire, les ressources et les besoins sont différents.

ADAPTER

Accompagner un mineur victime de prostitution nécessite de construire des propositions d'accompagnement en lien étroit avec le jeune, en s'adaptant à ce qu'il peut entendre et s'approprier.

Cela commence par une écoute sans jugement permettant de comprendre ce qui se passe pour lui. Il faut aussi aller chercher l'enfant là où il se trouve, et autant que possible faire venir à lui le soin ou la relation éducative (parce qu'il est en errance, ou parce qu'il ne se rend pas facilement à des rendez-vous fixés à l'avance).

Enfin, s'adapter implique de penser des parcours de prise en charge suffisamment souples pour supporter d'être parfois désorganisés (par des refus, des fugues, des régressions...).

**SÉCURISER**

Le sentiment de sécurité passe pour les adolescents par :

- le ressenti que les pratiques professionnelles et le cadre d'intervention sont pensés, et les difficultés anticipées ;
- l'expérience de la protection, de la fiabilité, de la parole tenue : quand un jeune qui demande à être mis à l'abri se voit proposer un lieu d'accueil, quand on vient le chercher s'il appelle au secours, il expérimente la capacité des professionnels à le protéger en même temps que la valeur qu'il peut avoir pour autrui.

**RESTAURER**

L'enjeu est de parvenir à une relation éducative et un soutien émancipateurs pour l'adolescent.

Les trois verbes-clés déjà évoqués favorisent l'appropriation par l'enfant de propositions contribuant à une réparation globale (identitaire, relationnelle, psychologique...). Celles-ci comportent notamment des soins et des activités permettant de faire évoluer le rapport au corps, l'estime de soi et le sentiment de compétence (évolution fondamentale pour que l'adolescent puisse espérer un avenir et des projets alternatifs à la prostitution).



Des dispositifs diversifiés

Les solutions de prise en charge peuvent s'incarner dans des modalités d'accompagnements souples et modulables, dans des accueils *a contrario* très sécurisés, ou à travers le renforcement des compétences des services éducatifs existants et une évolution des coopérations. Le dossier thématique, volets 1 et 2, décrit par exemple :

- ↔ **Des expériences de collaboration** entre des associations spécialisées sur la problématique prostitutionnelle et les acteurs concourant à la protection de l'enfance, pour soutenir la capacité de ces derniers à repérer, évaluer et prendre en charge les mineurs concernés.
- ↻ **Des actions en réseau**, comme les expériences de protocoles relatifs aux fugues, ou la création de dispositifs locaux de coopération.
- ↪ **Des dispositifs « hors les murs »**, contribuant à retrouver un lien avec les adolescents en rupture (maraudes de rue et numériques, équipes mobiles de soins, services innovants...).
- **Des dispositifs d'éloignement** permettant une coupure avec l'environnement. Ceux disposant d'une pratique établie sont à ce jour non spécifiques à l'accueil de mineurs victimes de prostitution (accueils sécurisés et sécurisants pour mineurs victimes de traite des êtres humains ; accueils, dans le cadre pénal, de jeunes filles orientées pour actes de délinquance). Ils se caractérisent par un isolement géographique, un cadre contenant, une capacité d'accueil réduite et un encadrement renforcé.